



**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**N° 03 /26/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU 15 MAI 2026**  
**POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA**  
**REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE DE**  
**RAPPORT CSPH DE DOUALA**

### 1. OBJET

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la présélection d'entreprises qualifiées en vue de la réalisation des travaux d'extension de l'immeuble de rapport CSPH situé dans la ville de Douala.

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt, pourront notamment comprendre, sans s'y limiter :

- les travaux préliminaires ;
- les travaux de gros œuvre et structure ;
- les travaux de maçonnerie et béton armé ;
- les travaux de charpente et couverture ;
- les travaux de menuiseries aluminium – PVC – vitrerie ;
- les travaux de menuiseries bois et métalliques ;
- les travaux de plomberie et équipements sanitaires ;
- les travaux d'électricité courants forts et courants faibles ;
- les travaux de climatisation et ventilation ;
- les travaux du lot ascenseur ;
- les travaux de revêtements (sols, murs, faux plafond, arcades), peinture et finitions ;
- la fourniture, l'installation et la mise en service d'un groupe électrogène de grande capacité ;
- les aménagements extérieurs et raccordements aux réseaux.

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Avis est ouvert aux sociétés et aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience pour la réalisation des prestations sollicitées.

### 4. FINANCEMENT

Les travaux, objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sont financés par le budget d'investissement de la CSPH exercice 2026,2027 et 2028.

## 5. DEPOT DE MANIFESTATION D'INTERET

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être produits **en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme telles**, dans une enveloppe fermée et scellée ne portant ni cachet ni indication de l'identité du candidat. Ces documents doivent parvenir au Service des Marchés de la CSPH, porte 339 de l'immeuble abritant le siège de la CSPH à Yaoundé, téléphone 222 50 30 00, B.P. 501 au plus tard le **02 JUIN 2026** à **10h**, heure locale, et porter les mentions suivantes :

**AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
N° **13** /26/ASMI/CSPH/DG/DRHMG/SDMG/SM/BPM DU **15 MAI 2026** POUR  
**LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE DE RAPPORT CSPH DE DOUALA**

## 6. DUREE D'EXECUTION

La durée d'exécution des prestations est de **trente-six (36) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## 7. COMPOSITION DU DOSSIER

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter en deux (02) volumes, de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification :

### Enveloppe A – Volume 1 : Dossier administratif

L'enveloppe A contiendra les documents suivants, en originaux ou en copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- a. la déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée par le candidat ;
- b. l'accord de groupement (si association de plusieurs entreprises), spécifiant le mandataire le cas échéant ;
- c. le pouvoir du mandataire le cas échéant ;
- d. le pouvoir de signature, le cas échéant ;
- e. une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ;
- f. une attestation de domiciliation bancaire du Soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
- g. une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP avec la référence à l'Appel d'Offres ;
- h. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale portant mention de l'objet et références de l'Appel d'Offres et certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations sociales vis-à-vis de ladite caisse ;
- i. une attestation de conformité fiscale qui tient également lieu de justificatif de paiement de la patente, de certificat d'imposition et de bordereau de situation fiscale établie par les services compétents de la Direction des Impôts certifiant que le Soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours et timbrée ;

- j. une attestation d'immatriculation ;
- k. une copie certifiée du registre du commerce ;
- l. un plan et une attestation de localisation certifiés et en cours de validité.

Les pièces **b** et **c** ne sont à fournir que s'il y a association de plusieurs entreprises pour soumissionner et exécuter le marché ensemble.

### **Enveloppe B – Volume 2 : Offre technique**

L'offre technique comprendra les informations et documents justifiant les références attestant l'exécution des contrats analogues :

#### **B.1. Les renseignements sur les qualifications du Soumissionnaire :**

Ses références justifiées par la réalisation au cours des dix (10) dernières années, d'au moins **quatre (04) projets** d'envergure similaire dans le domaine de la construction, extension et/ou rénovation des bâtiments. (Joindre les copies des premières et dernières pages des Marchés ou des Lettres-Commandes, les procès-verbaux de réception ou les certificats de bonne exécution) ;

#### **B.2. La liste du personnel d'encadrement**

Le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

##### ❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Civil : le Chef de Projet / Directeur des travaux**

Le Chef de Projet doit avoir :

- Un diplôme de Génie Civil ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun (OIC).
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans les travaux de bâtiment ;
  - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception et/ou de réhabilitation et/ou construction de bâtiments d'au moins R+4 niveaux en tant que Chef de Projet.

##### ❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Civil : Conducteur des travaux**

Le Conducteur des travaux doit avoir :

- Un diplôme de Génie Civil ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des BTP ;
  - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception et/ou de

réhabilitation et/ou construction de bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente, en tant que Conducteur des travaux.

❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Civil spécialisé en Structures de bâtiments**

Cet Ingénieur de Génie Civil doit avoir :

- Un diplôme de Génie Civil ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un Curriculum Vitae (CV) détaillé) :
  - avoir au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction des bâtiments ;
  - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception et construction de bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Architecte**

L'Architecte doit avoir :

- Un diplôme d'Architecte ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC).
- Expérience professionnelle (à présenter dans un Curriculum Vitae (CV) détaillé) :
  - avoir au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans la conception de bâtiment ;
  - avoir participé à au moins trois (03) projets de conception, et/ou de réhabilitation et/ou d'études de bâtiments d'au moins R+4 niveaux.

❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Electrique spécialisé en courant fort (installations électriques, réseau ondulé, Ascenseur, Climatisation)**

L'Ingénieur en Génie Electrique doit avoir :

- Un diplôme de Génie Electrique ou Electromécanique ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'électricité du bâtiment ;
  - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception et supervision de travaux d'électricité en courant fort dans des bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente ;
  - avoir coordonné des travaux d'installation d'un ascenseur dans au moins deux (02) projets d'envergure similaire ;

- avoir coordonné des travaux d'installation d'un système de climatisation VRV ou centralisé dans au moins un (01) projet d'envergure similaire.

❖ **Un (01) Ingénieur de Génie Electrique spécialisé en courant faible (télécommunications, installations et réseaux informatiques, détection incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès)**

L'Ingénieur en Génie Electrique doit avoir :

- Un diplôme de Génie Electrique ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'électricité du bâtiment ;
  - avoir exécuté au moins trois (03) projets de conception et supervision des travaux d'électricité en courant faible dans les bâtiments d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente ;
  - avoir coordonné des travaux d'installation des réseaux informatiques dans au moins deux (02) projets d'envergure similaire.

❖ **Un (01) Ingénieur en Génie Industriel spécialisé dans la planification des projets et l'optimisation des systèmes complexes (coûts, qualité, performance)**

L'Ingénieur en Génie Industriel doit avoir :

- Un diplôme de Génie Industriel ou équivalent (BAC + 5).
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs du Cameroun.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins sept (07) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets de construction ;
  - avoir participé à au moins deux (02) projets de construction de bâtiment d'au moins R+4 niveaux.

❖ **Un (01) Géomètre-Topographe**

Le Technicien Supérieur Géomètre-Topographe doit avoir :

- Un diplôme technique de Géomètre-Topographe (BAC + 3).
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine d'études de terrain et de la construction.

❖ **Un (01) Technicien Supérieur en Froid et Climatisation**

Le Technicien Supérieur en Froid et Climatisation doit avoir :

- Un diplôme BTS en Froid et Climatisation ou en maintenance des systèmes ou

équivalent (BAC + 2).

- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans l'installation et la maintenance des équipements de climatisation dans un bâtiment ;
  - avoir exécuté au moins deux (02) projets d'installation de la climatisation dans un bâtiment d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Technicien Supérieur en Plomberie/Sanitaire**

Le Technicien Supérieur en Plomberie/Sanitaire doit avoir :

- Un diplôme BTS en fluides ou maintenance des systèmes énergétiques ou monteur en installations thermiques ou équivalent (BAC + 2).
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en installation et maintenance des équipements sanitaires, de robinetterie ainsi que des systèmes de tuyauterie, vannes, canalisations et d'évacuation d'eau dans un bâtiment ;
  - avoir exécuté au moins deux (02) projets de canalisations et évacuations des eaux dans un bâtiment d'au moins R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Technicien Supérieur en Electromécanique**

Le technicien Supérieur en Electromécanique doit avoir :

- Un diplôme BTS en électromécanique ou équivalent (BAC + 2) ;
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en installation et maintenance des équipements électriques et mécaniques dans un bâtiment ;
  - avoir participé à au moins deux (02) projets d'installation d'un ascenseur dans un bâtiment R+4 niveaux ou de superficie équivalente.

❖ **Un (01) Responsable Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)**

Ce Responsable doit avoir :

- Un diplôme (licence ou Master) en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (BAC + 3 minimum) ou équivalent.
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine

- environnemental ;
- avoir participé à au moins deux (02) projets de construction ou d'infrastructures en qualité de QHSE.

❖ **Un (01) Laborantin (Technicien de Laboratoire)**

Le Laborantin doit avoir :

- Un BTS ou une licence dans un domaine lié au laboratoire ou génie civil (BAC + 2 minimum)
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) :
  - avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine ;
  - avoir travaillé dans au moins deux (02) projets de construction ou d'infrastructures en qualité de technicien de laboratoire.

❖ **Un (01) agent administratif**

L'Agent Administratif doit avoir :

- Un diplôme BTS en secrétariat et bureautique (BAC + 2).
- Expérience professionnelle (à présenter dans un **Curriculum Vitae (CV)** détaillé) : avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle en secrétariat.

**B.3. Les moyens logistiques, techniques et matériels**

Le candidat doit justifier de la possession en propre à l'entreprise ou en location possible ou sous engagement de mise à disposition, de moyens matériels ci-après :

- ❖ matériel de terrassement et préparation du site  
Justifier de la possession d'au moins :
  - une (01) **pelle excavatrice** ;
  - un (01) **camion benne** ;
  - un (01) **compacteur**.
- ❖ matériel de bétonnage et gros œuvre : justifier de la possession d'une **bétonnière** ;
- ❖ matériel de levage et manutention  
Justifier d'au moins :
  - une (01) **grue de chantier ou mobile** ;
  - un (01) **échafaudage métallique** ;
- ❖ matériel de maçonnerie : justifier d'un **malaxeur à mortier** ;
- ❖ matériel pour installations techniques : justifier de la possession d'un **appareil de soudure** ;
- ❖ matériel pour travaux de finitions : justifier de la possession d'une **ponceuse** ;
- ❖ matériel de topographie et contrôle : justifier de la possession d'une **station totale** ;
- ❖ matériel de sécurité de chantier : justifier de la possession des **équipements de protection industriel (EPI)**.

**Il est à noter que cette liste du matériel n'est pas exhaustive. Il s'agit du matériel essentiel et obligatoire requis. Cela ne dispense pas le candidat d'avoir tous les autres équipements**

### **nécessaires à la réalisation parfaite des prestations.**

Selon le mode d'acquisition, les potentielles pièces justificatives à joindre sont :

- ❖ En possession propre de l'entreprise :
  - copies de cartes grises des engins ;
  - factures d'acquisition ;
  - photos des équipements.
- ❖ En location : contrats de location accompagné des photos des équipements y relatifs.
- ❖ Engagement de mise à disposition : attestations de mise à dispositions accompagné des photos des équipements y relatifs.

#### **B.4. Méthodologie et organisation du travail**

La méthodologie de travail doit être organisée de la manière suivante :

- ❖ Approche méthodologique : décrire dans les grandes lignes, la méthode de travail qui sera employée tout au long du projet.
- ❖ Description des activités : elle se fera selon un tableau organisé ainsi qu'il suit :

<b>Intitulé de l'activité ou de la phase</b>	<b>Description détaillée</b>	<b>Objectif auquel elle contribue</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Livrables (Rapports, etc.)</b>
--	------------------------------	---------------------------------------	---------------------------	-----------------------------------

- ❖ Plan de travail et chronogramme des activités : présenter l'ordonnancement des tâches sous forme de diagramme de Gantt. Y inclure : la Séquence des activités / Durée de chaque activité / Date de début / Date de fin / Responsable de la tâche.

**B.5.** Attestation de visite du site signée sur l'honneur accompagnée d'un rapport documenté.

#### **B.6. Capacité financière**

Des documents justifiant l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières permettant de financer le Marché (production d'une attestation de capacité financière certifiée confirmant la disponibilité des financements – d'un montant supérieur ou égale à **deux milliards (2 000 000 000) de francs CFA**, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

**B.7.** Déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

## **8. CRITERES D'EVALUATION**

La qualité des offres techniques sera évaluée sur la base des critères suivants :

### **A. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- **A l'analyse des pièces administratives :**

- a) absence ou non-conformité ou non production d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire ;
- b) fausse déclaration ou pièce falsifiée.

- **A l'analyse de l'offre technique :**

- a) dossier technique incomplet ou non conforme aux prescriptions du présent avis ;
- b) ne pas avoir obtenu **au moins 70/100** à l'issue de l'analyse technique ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

### **B. Critères essentiels**

La qualité des offres techniques sera évaluée sur la base des critères suivants :

N°	DESIGNATION	Points
<b>1</b>	<b>Présentation générale des offres</b>	05
<b>2</b>	<b>Références des candidats pour des missions similaires : au moins deux</b>	20
2.1	<i>Référence 1</i>	
2.2	<i>Référence 2</i>	
2.3	<i>Référence 3</i>	
2.4	<i>Référence 4</i>	
<b>3</b>	<b>Qualifications et expériences du personnel d'encadrement</b>	40
<b>4</b>	<b>Moyens logistiques, techniques et matériels</b>	15
<b>5</b>	<b>Méthodologie et organisation du travail</b>	05
<b>6</b>	<b>Attestation de visite du site signée sur l'honneur</b>	05
<b>7</b>	<b>Capacité financière</b>	10
	<b>Total</b>	100

*Seuls les candidats ayant totalisé une note supérieure ou égale à 70 % à l'issue de l'évaluation des offres techniques seront pré-qualifiés.*

### 9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la CSPH, Tél : 2 22 50 30 00 / 222 50 30 10 ; B.P : 501 Yaoundé, Fax 222 50 30 05 / 222 50 30 03. Email [contact@cspH.cm](mailto:contact@cspH.cm).

### 10. PUBLICATION DES RESULTATS

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés à qui il adressera le Dossier d'Appel d'Offres relatif à la réalisation des prestations requises. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de la CSPH de l'inclure dans la liste restreinte.

Yaoundé, le 15 MAI 2026

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

OKIE Jonhson NDOH



*Okie Johnson Ndoh*  
Inspecteur d'Etat